

**SÉANCE ORDINAIRE**  
**Conseil d'établissement – École Louis-Riel**  
**18 décembre 2024 à 18 h 30**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Louis-Riel tenue le 18 décembre à 18h30 à la bibliothèque de l'école Louis-Riel, 5850, avenue de Carignan à Montréal.

**PRÉSENTS :**

Marilaine Bolduc-Jacob	Vanessa Vranas
Sarah Jeaidi	Leïla Moknine
Thuy Phuong La	Simon Laurent
Samir Nedjma	François Bouchard
Dominique Chandonnet	Alexandra Mercier-Ménard
Isabelle Fumas	Marie-France De Montigny
Hadj Zitouni	Adel Ali
Yamina Kolli	Julie Hornez

Formant quorum sous la présidence de Marilaine Bolduc-Jacob

**ASSISTENT ÉGALEMENT À LA SÉANCE :**

Nadine Leduc – Direction  
Caroline Waszczuk – Direction adjointe

**PERSONNES INVITÉES À LA SÉANCE :**

Nadia Outamant Jeniani – parent substitut  
Mélissa Morin – membre OPP

**MEMBRES ABSENTS :**

Rémi Lafleur-Paiement  
Mirana Océane Ramaroarivony  
Kelly Girouard

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE / VÉRIFICATION DU QUORUM**

La présidente, Marilaine Bolduc-Jacob, déclare la séance ouverte. Il est 18 h 30.

La présidente informe les membres que l'élève Kelly Girouard sera exclue du conseil d'établissement si elle ne se présente pas d'ici la fin de la présente séance tel que le prévoit notre régie interne.

Elle informe également les membres que la vice-présidente Dominique Chandonnet agira dorénavant comme gardienne du temps lors de nos séances.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

La présidente propose une modification à la durée du point 3.

IL EST PROPOSÉ par Isabelle Fumas que l'ordre du jour modifié soit adopté tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité (01-CE-18/12/2024)

## ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance / vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la dernière séance (27 novembre 2024)
  - 3.1 Suivi au procès-verbal
    - 3.1.1 Résultats au sondage de la consultation des élèves 2023-2024
    - 3.1.2 Réduction des groupes de CPF : demande au comité de parents
    - 3.1.3 Suivi à la consultation du PTRDI : dépôts des documents
    - 3.1.4 Suivi période du public du 27 novembre 2024
    - 3.1.5 Suivi de la présence de l'avocate du CSSDM
4. Période du public
5. Programmes locaux en français (approbation)
6. Temps alloué par matières / grille-matières 2025-2026 (approbation)
7. Contenus non dédiés en éducation à la sexualité (approbation)
8. Sorties éducatives (approbation)
  - 8.1 Tableau des sorties éducatives
9. Suivi sur le budget
  - 9.1 Budget 2024-2025
  - 9.2 Mesures dédiées et protégées
10. Consultation des élèves : propositions
11. Avis au CSSDM pour les locaux occupés par le centre Tétreaultville (vote)
12. Points d'information/rapports
  - 12.1. Présidence
  - 12.2. Direction
  - 12.3. Déléguée au comité de parents
  - 12.4. Communauté
  - 12.5. Élèves
  - 12.6. Représentants des parents
  - 12.7. Représentants du personnel de l'école
  - 12.8. OPP
13. Huis-clos : Critères de sélection d'une direction d'établissement (consultation)
14. Levée de la séance

### **3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 27 NOVEMBRE 2024**

IL EST PROPOSÉ par Sarah Jaidei que le procès-verbal de la séance du 27 novembre 2024 soit approuvé avec dispense de lecture et avec les modifications suivantes :

Point du public – nous aurions dû lire « [...] en 5<sup>e</sup> secondaire en 2023-2024 à la suite de la réception d'une lettre en juillet 2023 informant les parents des groupes Galilée ayant terminé la 4<sup>e</sup> secondaire. [...] »

Approuvée à l'unanimité (02-CE-18/12/2024)

### **3.1 Suivi au procès-verbal**

#### **3.1.1 Résultats au sondage de la consultation des élèves 2023-2024**

La présidente demande à l'enseignante responsable du conseil des élèves 2023-2024 de commenter les résultats présentés. Des membres souhaitent que ces résultats puissent être présentés au conseil des élèves de cette année pour arrimage.

#### **3.1.2 Réduction des groupes de CPF : demande au comité de parents**

La pétition mentionnée au dernier CÉ a été transmise aux parents membres et substitués. Pour ce qui est du comité de parents, ce dernier a refusé de transmettre le lien comme demandé puisque ce sujet ne fait pas partie des compétences du comité de parents. À la dernière rencontre, la directrice générale est venue présenter les orientations du CSSDM qui ont mené aux actions visant la réduction de ces groupes et la réorientation des élèves vers les bons services.

#### **3.1.3 Suivi à la consultation du PTRDI : dépôt des documents**

La présidente explique le dépôt des documents, soit le copier-coller des réponses du Forms qui a été complété et les annexes.

La directrice informe le CÉ qu'un courriel confirmant la réception de tous les documents lui a été transmis. Une réponse de la part du CSSDM est attendue en février ou mars 2025.

#### **3.1.4 Suivi période du public du 27 novembre 2024**

La présidente rappelle nos règles de la régie interne en lien avec la période du public.

La réponse au questionnement du parent lors de la période du public a été transmise aux membres par courriel.

#### **3.1.5 Suivi de la présence de l'avocate du CSSDM**

La présidente fait un compte-rendu de la visite de l'avocate à la dernière séance, précisant que l'avocate a assisté à notre séance à la demande de la direction générale du CSSDM.

Deux recommandations ont été faites :

- a) Gestion du temps : nommer un gardien du temps et de circonscrire le temps alloué aux interventions par point à l'ordre du jour;
- b) Période du public : traiter uniquement des sujets qui relèvent de la compétence du CÉ.

Un parent souhaite intervenir sur ce point. Selon lui, cette visite est inhabituelle et il interprète cela comme de l'intimidation à son égard puisqu'il a déposé quelques plaintes au CSSDM et au ministère de l'Éducation à la suite de la séance du mois d'octobre au cours de laquelle la directrice a refusé de traiter d'un sujet.

Un second parent demande le vote sur la question suivante :

*Qui souhaite que cet échange ne se poursuive pas maintenant, mais qu'on le reporte à la prochaine séance?*

Pour : 11

Contre : 2

Abstention : 2

À la majorité, les discussions sur ce point sont interrompues par la présidente qui décide d'en faire de nouveau un point de suivi à la prochaine séance : « Limites du cadre des interventions du CSSDM dans un CÉ ». Elle demande également à la direction de s'informer sur le sujet.

#### **4. PÉRIODE DU PUBLIC**

Aucun public

#### **5. PROGRAMMES LOCAUX EN FRANÇAIS (APPROBATION)**

CONSIDÉRANT l'article 85 de la LIP exigeant l'approbation du CÉ à la suite de l'élaboration de programmes d'études locaux;

CONSIDÉRANT l'ajout de ces programmes locaux dans la prochaine grille-matières 2025-2026;

IL EST PROPOSÉ par Yamina Kolli d'approuver les programmes locaux stratégies en français 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire.

Approuvée à l'unanimité (03- CE-18/12/2024)

#### **6. TEMPS ALLOUÉ PAR MATIÈRES / GRILLE-MATIÈRES 2025-2026 (APPROBATION)**

Une modification est apportée au document séance tenante. Dans le tableau PEI 5e secondaire, il faut lire « culture et citoyenneté québécoise » et non « éthique et culture religieuse ».

CONSIDÉRANT l'article 86 de la LIP exigeant l'approbation du temps alloué à chaque matière obligatoire ou à option proposé par la direction de l'école.

CONSIDÉRANT que la grille-matières a fait l'objet d'une entente entre le personnel enseignant et la direction de l'école avant qu'elle soit présentée au CÉ.

IL EST PROPOSÉ par Dominique Chandonnet d'approuver, avec la modification, le temps alloué par matières proposé sur la grille-matières 2025-2026.

Approuvée à l'unanimité (04- CE-18/12/2024)

#### **7. CONTENUS NON DÉDIÉS EN ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ (APPROBATION)**

CONSIDÉRANT l'obligation légale de faire approuver la planification des contenus non dédiés en éducation à la sexualité par le CÉ.

CONSIDÉRANT les explications du tableau fourni par la direction afin d'identifier les contenus par niveau et la planification.

IL EST PROPOSÉ par Isabelle Fumas d'approuver la planification des contenus non dédiés en éducation à la sexualité comme présenté par la direction.

Approuvée à l'unanimité (05- CE-18/12/2024)

## **8. SORTIES ÉDUCATIVES (APPROBATION)**

### **8.1 Tableau des sorties éducatives**

CONSIDÉRANT la présentation de toutes les activités ou sorties éducatives devant faire l'objet d'une approbation au CÉ;

IL EST PROPOSÉ par Samir Nedjma que le tableau des activités et sorties éducatives soit approuvé comme présenté.

Approuvée à l'unanimité (06- CE-18/12/2024)

## **9. SUIVI SUR LE BUDGET**

### **9.1 Budget 2024-2025 (information)**

La direction présente le document *Budget 2024-2025* aux membres. Elle rappelle aux membres que ce budget reflète le pro-forma approuvé en juin dernier.

### **9.2 Mesures dédiés et protégées (information)**

La direction présente l'ensemble des mesures dédiés et protégées que l'école reçoit en tant qu'école secondaire en milieu défavorisé. Elle explique la différence entre une mesure dédiée et une mesure protégée. Comme la mesure protégée « activités parascolaires » a fait l'objet d'une approbation à la séance du mois de novembre, il n'est pas nécessaire d'approuver de nouveau.

## **10. CONSULTATION DES ÉLÈVES : PROPOSITIONS**

La présidente demande l'aide des membres afin d'établir une liste de sujets pouvant être transmis aux élèves en vue de leur consultation 2024-2025. Une précision est demandée afin que les modalités de la consultation prévoient davantage de questions fermées. Cela permettrait un meilleur plan d'action. Une rencontre entre les élèves du conseil des élèves et la présidente du CÉ est prévue le 29 janvier prochain.

Propositions de sujets :

- a) Aménagement : locaux, casiers, toilettes, circulation, etc.;
- b) Sécurité;
- c) Propreté;
- d) Activité de fin d'année;
- e) Activités thématiques;
- f) Utilisation de la bibliothèque;
- g) Utilisation de l'interphone;

- h) Achat de livres;
- i) Ce qui raccroche les élèves et les allume à l'école.

## **11. AVIS AU CSSDM POUR LES LOCAUX OCCUPÉS PAR LE CENTRE TÉTREAULTVILLE (VOTE)**

À la suite des résultats des sondages effectués en début d'année, les parents et le personnel s'attendent à ce que le CÉ poursuive les démarches auprès du CSSDM afin de récupérer les locaux occupés par le centre Tétreaultville. En 2017, il y avait déjà eu une pétition.

Un parent membre demande le vote suivant : *Est-ce que le CÉ est d'accord pour émettre un avis de recommandation au CSSDM afin de demander la reprise des locaux occupés par le centre Tétreaultville, et ce, dès la rentrée scolaire 2025 et de nous assurer que les locaux ne soient plus utilisés comme école transitoire?*

Le vote comprend 2 volets.

Volet 1 :

*Est-ce que le CÉ est d'accord pour émettre un avis de recommandation au CSSDM afin de demander la reprise des locaux occupés par le centre Tétreaultville, et ce, dès la rentrée scolaire 2025 et/ou de nous assurer que les locaux ne soient plus utilisés comme école transitoire?*

Le vote est unanime. Tous les membres sont en accord avec la proposition d'émettre un avis de recommandation au CÉ.

Approuvée à l'unanimité (07- CE-18/12/2024)

Volet 2 :

*Ceux qui souhaitent que l'avis soit traité à la prochaine séance.*

Vote : 9

*Ceux qui souhaitent que l'avis soit traité après avoir obtenu la réponse du PTRDI.*

Vote : 4

*Ceux qui s'abstiennent.*

Vote : 2

Un sous-comité est mandaté par le CÉ en vue d'écrire l'avis qui sera traité à la prochaine séance. Il est formé de Thuy Phuong La, Yamina Kolli et Marie-France De Montigny.

## **12. POINTS D'INFORMATION/RAPPORTS**

### **12.1 Présidente**

La présidente informe les membres d'un problème technique avec le site web de l'école et sa mise à jour. La direction adjointe responsable de ce dossier explique que le CSSDM est déjà au fait de la situation et tente d'y remédier. Il y a confirmation que les documents sont déposés comme demandé, mais qu'ils disparaissent par la suite.

## **12.2 Direction**

Aucun nouveau sujet.

## **12.3 Déléguée au comité de parents**

Nous sommes toujours en attente d'une date de confirmation pour la formation sur les gangs de rue. Parmi les sujets abordés à la dernière rencontre : la réduction des coûts pour les projets de maintien ou travaux, le bilan des plaintes traitées au CSSDM en 2023-2024 et le chantier de l'organisation des services aux élèves en vue de la prochaine rentrée scolaire 2025-2026.

## **12.4 Communauté**

La directrice générale des Loisirs St-Fabien informe le CÉ du magasin partage pour les paniers de Noël à l'organisme GEMO. Elle nous informe aussi de la disponibilité du rapport annuel 2023-2024 de l'organisme Loisirs St-Fabien. Une copie de ce rapport sera transmise à la présidente.

## **12.5 Élèves**

Aucun élève présent à la rencontre.

## **12.6 Représentants des parents**

Il y a un retour sur la réduction des groupes Galilée en 5<sup>e</sup> secondaire. Une discussion s'ensuit sur les critères d'admission à ce programme et les inquiétudes quant à l'application de la politique d'admission du CSSDM pour les élèves hors territoire école.

## **12.7 Représentants du personnel de l'école**

Des vœux de joyeuses Fêtes sont transmis aux membres.

## **12.8 OPP**

La représentante de l'organisme explique que l'OPP travaille sur le document « fonctions et pouvoirs de l'OPP » transmis en novembre aux membres.

## **13. HUIS-CLOS : CRITÈRES DE SÉLECTION D'UNE DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT (CONSULTATION)**

La direction et le public sont invités à quitter pour ce point.

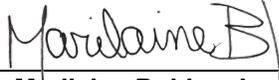
La présidente présente le formulaire, dont les questions sont les mêmes que l'année précédente, ainsi que les réponses obtenues lors de la dernière consultation. À chaque question, les membres déterminent si des changements sont souhaités. À l'unanimité, les membres votent pour maintenir les réponses de l'année précédente, à l'exception des deux questions ouvertes, pour lesquelles des modifications sont proposées et acceptées à l'unanimité. La présidente s'engage à transmettre le formulaire complété avant la date limite.

IL EST PROPOSÉ par Simon Laurent d'adopter par résolution les réponses à la consultation du CSSDM sur les critères de sélection d'une direction d'établissement.

Adoptée à l'unanimité (08-CE-18/12/2024)

#### 14. LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 21 h 14.



---

**Marilaine Bolduc-Jacob**  
Présidence

---

**Nadine Leduc**  
Directrice de l'établissement